

CONTACTS

- ◆ **BREST**
ZI de Kergonan • 8 bis, rue F. de Lesseps
BP 73 • 29802 BREST CEDEX 9
02 98 02 03 30
- ◆ **LORIENT**
12, rue de la Cardonnière • 56100 LORIENT
02 97 76 04 07
- ◆ **QUIMPER**
12, rue Étienne Perchec • ZAC de Cuzon
Moulin du Loc'h • 29000 QUIMPER
02 98 74 94 98
- ◆ **REDON**
25, rue Tabago • 44460 SAINT-NICOLAS-DE-REDON
02 23 10 04 69
- ◆ **RENNES**
Campus de Ker Lann • Rue Henri Moissan
BP 67429 • 35174 BRUZ CEDEX
02 99 52 54 54
- ◆ **SAINT-BRIEUC**
7, rue du Bignon • La Prunelle • BP 221 • 22192 PLÉRIN
02 96 74 71 59

**Lieu de
formation**
Saint-Brieuc

En savoir +

- ◆ **Nous rencontrer**
 - > Tous les jours, avec ou sans rendez-vous.
- ◆ **Se procurer un dossier de candidature**
 - > À l'accueil d'un des sites Pôle Formation
 - > Par téléphone



**ALTERNANCE &
FORMATION CONTINUE
POUR L'INDUSTRIE**



**ALTERNANCE &
FORMATION CONTINUE
POUR L'INDUSTRIE**

www.formation-industrie.bzh

www.formation-industrie.bzh

Technicien supérieur de maintenance et exploitation climatique

Edito 02 96 33 04 05. Ne pas jeter sur la voie publique. Photos non contractuelles.



OBJECTIF

A l'issue de la formation le titulaire sera capable de réaliser :

- **la prise en main** : il quantifie les moyens à mettre en œuvre, détecte les anomalies, anticipe les difficultés la mise au point, il effectue tous les réglages et ajustements nécessaires pour garantir un fonctionnement optimal permanent.

- **la maintenance**, il supervise ou réalise l'entretien et le dépannage des équipements.

- **la conduite**, il ajuste les réglages et adapte les paramètres de fonctionnement aux besoins des utilisateurs.

Il optimise le fonctionnement des installations :

- Il veille à l'amélioration des performances énergétiques et environnementales, propose des améliorations ou des modifications d'installations, quantifie les coûts et les gains potentiels, organise les travaux d'amélioration et met à jour après intervention le dossier de l'installation.

Il assure la gestion des services à l'énergie :

- Il gère l'activité de l'équipe de techniciens pour l'ensemble des installations d'un site ou d'un secteur géographique, planifie et suit les interventions conformément aux impératifs contractuels, techniques et réglementaires.

- Il gère les ressources matérielles, les énergies, les consommables dans le cadre d'un budget et d'objectifs à atteindre.

Profil

Etre titulaire d'un titre de niv IV dans le domaine technique. Vision spatiale, adaptation et organisation, rigueur, esprit d'analyse et de synthèse.

Le métier préparé :

- Chargé de clientèle.
- Responsable de service.
- Responsable de sites.
- Technicien supérieur de maintenance en exploitation climatique.
- Chef de service d'entretien et de maintenance.

Les secteurs d'activités

- Tertiaires (sièges sociaux des grandes entreprises, immeubles de bureaux, centraux téléphoniques, hôpitaux, musées, hôtels).
- Industriels (laboratoires, salles blanches).
- Immeubles d'habitation.

Moyens pédagogiques

- Un plateau technique dédié froid climatisation industriel et commercial.
- Des plateaux techniques dédiés pour les technologies associées.

Programme en centre

Module 1. Assurer la mise en service, la maintenance et l'exploitation des équipements thermiques des installations de climatique : (8 semaines).

Module 2. Assurer la mise en service, la maintenance et l'exploitation des équipements de conditionnement d'air des installations de climatique.

Module 3. Réaliser le diagnostic et un document d'étude sur une installation de climatique.

Module 4. Analyser l'étude d'un contrat d'exploitation d'une installation de climatique :

Module 5. Réaliser l'étude et le chiffrage d'une modification d'installation de climatique.

Module 6. Assurer la gestion du personnel, la gestion des contrats des installations et l'action commerciale.

Les modalités d'évaluation

Evaluation finale

- Rédaction d'un document de synthèse appelé dossier professionnel et évaluation en cours de formation (ECF)
- Epreuve d'examen: mise en situation professionnelle
- Entretien final avec le jury
- A noter, des évaluations périodiques en cours de formation sont proposées afin de permettre à chacun de mieux évaluer sa progression.

Certification

- L'ensemble des modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau III de technicien/ne supérieur/e de maintenance climatique délivré par le Ministère chargé du Travail, de l'Emploi.
- Une attestation de formation individuelle sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation

Encadrement :

La formation est assurée par une équipe pédagogique dont les membres sont tous dotés d'une expérience professionnelle de 5 à 10 ans avant d'intégrer le Pôle Formation UIMM.